

PORT DE LA CAPTE BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2022

Le budget primitif 2022 constitue la traduction de l'orientation budgétaire débattue lors du conseil municipal du 8 mars dernier qui est d'assurer la continuité du service sans obérer le budget avec le décalage des travaux de la digue Nord.

Les lignes directrices qui avaient été présentées pour ce budget sont, dans un contexte de maintien de la stabilité des tarifs :

- L'amélioration de la sécurité portuaire : maintien des infrastructures
- La gestion du plan d'eau
- La modernisation des services

Ainsi, le budget primitif 2022 s'élève à 1,8 M€. Il est composé de propositions nouvelles et du report des résultats et des restes à réaliser issu de la gestion 2021.

Il se divise en deux sections :

- ↳ **la section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 383 707,32 €** ;
- ↳ **la section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **1 415 274,20 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	261 880,00	172 778,00	969 672,11	1 164 500,00	1 231 552,11	1 337 278,00
Opérations d'ordre	1 680,00	210 929,32	441 394,32	232 145,00	443 074,32	443 074,32
Opérations de l'exercice	263 560,00	383 707,32	1 411 066,43	1 396 645,00	1 674 626,43	1 780 352,32
Résultats reportés	120 147,32		4 207,77		124 355,09	0,00
Restes à réaliser				18 629,20	0,00	18 629,20
Total du budget	383 707,32	383 707,32	1 415 274,20	1 415 274,20	1 798 981,52	1 798 981,52

A/ LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre sont des opérations comptables qui ne donnent lieu ni à décaissement, ni à encaissement. Elles représentent une enveloppe globale de 443 K€. Il s'agit, pour l'essentiel, des dotations aux amortissements (118 K€), des subventions transférées au compte de résultat (2 K€), d'opérations patrimoniales (230 K€) et du virement dégagé par la section d'exploitation destiné au financement de la section d'investissement de 93 K€.

B/ LES RECETTES RELLES D'EXPLOITATION

Elles sont estimées pour l'exercice 2022 à 262 K€ et sont constantes par rapport à 2021.

Ces recettes sont complétées du résultat reporté de 2021 de 120 K€.

Compte	Libellé	Budget 2021	BP 2022	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
70	Ventes de produits, services, marchandises	260 900,00	261 600,00	700,00	0,27%
706 & 707	Redevances d'amarrage	259 000,00	259 000,00	0,00	0,00%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 900,00	2 600,00	700,00	36,84%
75	Autres produits de gestion courante	280,00	280,00	0,00	
	S/TOTAL	261 180,00	261 880,00	700,00	0,27%
002	Résultat reporté	98 975,42	120 147,32		
	TOTAL	360 155,42	382 027,32		

- **LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES**

Avec 262 K€, ce poste est composé majoritairement des redevances d'amarrage dont le seul produit est estimé à 259 K€.

Le reste correspond au produit de la liste d'attente (3 K€).

- **LES AUTRES PRODUITS**

Les 280 € correspondent à la part salariale des tickets restaurant c'est-à-dire la moitié de leur valeur faciale.

C/ LES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Le montant de ces charges est estimé à 173 K€ soit +23,97% par rapport au budget 2021.

Cette augmentation s'explique par le transfert de l'intégralité de la charge du dragage de la section d'investissement vers la section d'exploitation. En effet, jusqu'en 2021, seul le transport des sédiments était imputé en exploitation. C'est désormais l'ensemble de l'opération qui impactera l'exploitation.

Compte	Libellé	Budget 2021	BP 2022	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
011	Charges à caractère général	76 598,42	103 272,00	26 673,58	34,82%
60	Achats	7 191,42	4 657,00	-2 534,42	-35,24%
61 & 62	Service extérieurs	28 637,00	62 090,00	33 453,00	116,82%
63	Impôts et taxes	40 770,00	36 525,00	-4 245,00	-10,41%
012	Charges de personnel	39 102,00	40 110,00	1 008,00	2,58%
621x	Personnel affecté p/coll. de rattachement	17 270,00	16 810,00	-460,00	-2,66%
633 & 64x	Masse salariale	21 832,00	23 300,00	1 468,00	6,72%
014	Atténuations de produits	0,00	500,00	500,00	
65	Autres charges de gestion courante	455,00	455,00	0,00	0,00%
66	Charges financières	10 356,00	6 993,00	-3 363,00	-32,47%
67	Charges exceptionnelles	2 160,00	1 348,00	-812,00	-37,59%
69	Impôts sur les bénéfices	10 700,00	20 100,00	9 400,00	87,85%
	TOTAL	139 371,42	172 778,00	33 406,58	23,97%

- **LES CHARGES A CARATERE GENERAL**

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 103 K€ soit 60%. Elles se répartissent principalement en :

- opération de dragage, 43 K€ ;
- taxes foncières pour 25 K€ ;
- redevance domaniale et la redevance spéciale pour un total de 10 K€.
- entretien des quais et le ramassage des déchets pour 7 K€ ;
- entretien des mouillages, 3 K€
- fluides : 2 K€ ;
- Cotisation Foncière des Entreprises pour 1 K€

Le reste de ces charges est composé notamment des assurances, des fournitures diverses nécessaires à l'entretien du port par l'équipe technique, des vêtements et de la formation de l'agent, des contrats d'entretien

- **LES CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel représentent une enveloppe de 40 K€ soit une prévision en augmentation de 2,58% par rapport au budget 2021.

Ces charges se ventilent entre la masse salariale du personnel et la refacturation du budget de la ville et du port Saint-Pierre pour la mise à disposition d'agents administratifs et techniques. Cette refacturation représente 17 K€ pour la gestion administrative et financière, pour les travaux réalisés en régie par l'équipe technique et pour le nettoyage de la capitainerie et des sanitaires.

S'agissant de l'enveloppe affectée à la rémunération du personnel permanent, l'enveloppe de 23 K€, tient compte de l'évolution naturelle des salaires (GVT – Glissement Vieillesse Technicité).

- **LES CHARGES FINANCIERES**

Le prévisionnel de ce poste est de 7 K€ soit -32,47% par rapport au budget 2021.

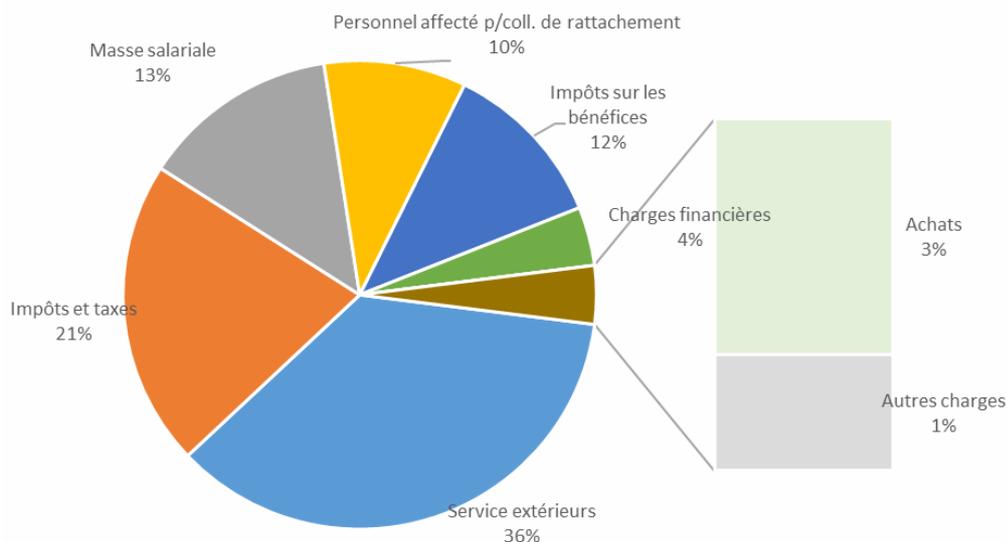
Ces charges représentent 4 % des dépenses réelles et tiennent compte de l'emprunt souscrit en 2021 de 150 K€ au taux fixe de 0,83%.

- **LES AUTRES CHARGES**

D'un montant total de 22 K€ contre 13 K€ au budget 2021, ces charges sont consacrées essentiellement à l'impôt sur le bénéfice dont la prévision de 20 K€ rassemble :

- le solde à payer au titre de 2021 et dont le montant définitif ne sera connu qu'après établissement de la liasse fiscale par notre expert-comptable ;
- les acomptes dus au titre de 2022.

VENTILATION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2022



D/ LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement **représentent pour cet exercice la somme de 969 K€** dont :

- l'affectation du résultat. Une délibération spécifique est présentée lors de cette séance du Conseil Municipal pour 14 K€ ;
- un emprunt à réaliser de 955 K€ pour le financement des travaux de la digue.

Le résultat reporté de 2021 de 4 K€ vient compléter ces recettes.

E/ LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à 1,2 M€. Elles comprennent essentiellement les dépenses dites d'équipement ainsi que les remboursements d'emprunts dont le montant est de 60 K€.

L'équipement représente 95% des dépenses réelles d'investissement avec 1,1 M€ dont :

L'amélioration de la sécurité portuaire : maintien des infrastructures

- reconstruction de la digue Nord (CP 2022), 1 M€
- mise en place de protections cathodiques, 6 K€

La gestion du plan d'eau

- remplacement des mouillages selon le schéma directeur, 83 K€

La modernisation des services

- remplacement du photocopieur, 2 K€

Les 19 K€ de restes à réaliser concernent essentiellement la maîtrise d'œuvre et les études relatives à la modification de la digue.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2022 qui s'équilibre à 383 707,32 € en section d'exploitation et à 1 415 274,20 € en section d'investissement.